

# Sur l'industrie chimique en Belgique

Norbert Martin\* *président*

**L**a situation conjoncturelle s'améliore ; les difficultés monétaires doivent trouver une solution ; les difficultés structurelles subsistent.

Alors que, lors de notre dernière assemblée générale, les perspectives étaient encore incertaines, je crois que nous sommes engagés dans une entreprise de la croissance, sans doute encore fragile, mais une reprise quand même. En effet, après la profonde récession dont l'ampleur maximale s'est située en 1993, le climat conjoncturel s'est amélioré progressivement en 1994.

Pour l'ensemble de la chimie, le chiffre d'affaires, après être resté plutôt stable durant 4 années consécutives, a progressé en 1994 de quelque 11 %. Il a, pour la première fois, dépassé le cap des 1 000 milliards de francs belges. Ce résultat a pu être atteint grâce à une croissance rapide de la demande extérieure en provenance de pays hors d'Europe et, ensuite progressivement, de la part des pays de l'Union Européenne ainsi qu'à une remontée du niveau des prix des matières de base et intermédiaires.

C'est la chimie en amont ainsi que la parachimie qui ont bénéficié, au premier chef, de cette évolution favorable. Les secteurs plus proches de la consommation finale (pharmacie, savons, détergents, cosmétiques) ne connaissent

encore qu'une reprise limitée qui ne permet pas de rejoindre les taux de croissance enregistrés avant la récession. En ce qui concerne la transformation, les performances ont été assez bonnes pour le secteur du caoutchouc mais, en matières plastiques, la hausse des prix des matières premières conduit à une réduction des marges, étant donné que les marchés ne permettent pas encore de répercuter le renchérissement des produits de base et intermédiaires.

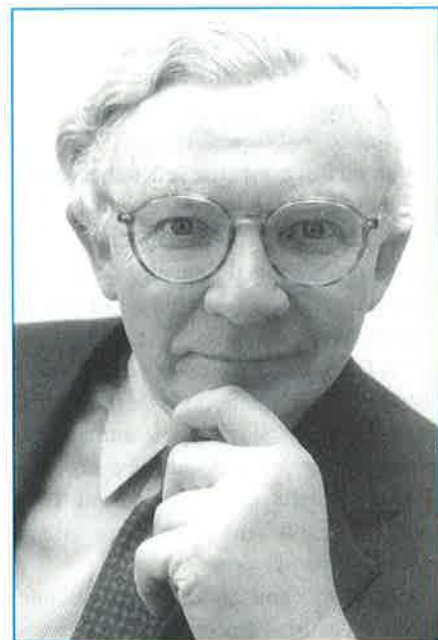
## **Quel est notre pronostic pour l'avenir ?**

Il est empreint à la fois de confiance et de circonspection.

Nous pensons que la reprise engagée ne va pas avorter. Nos enquêtes sectorielles, relatives aux investissements prévus en 1995, font apparaître une hausse estimée à 16 % après quatre années consécutives de recul. L'environnement économique ouest-européen et mondial reste bien orienté, marqué par des taux de croissance positifs.

Confiance donc, mais circonspection pourquoi ?

L'évolution des taux de change nominaux et réels à l'intérieur du système européen et par rapport à la zone «dollar» crée des situations de dépréciation artificiellement compétitive et de surévaluation que je qualifierais par moment d'«héroïques». Entre le bloc DM - auquel la Belgique s'est ralliée - et le reste de l'Europe, les distorsions ne sont pas tenables à la longue et affectent de plus en plus les courants commerciaux ainsi que les décisions d'investissements ou de désinvestissements. Il faut souhaiter que des solutions raisonnables et



Norbert Martin, président de la Fédération des Industries Chimiques de Belgique.

concertées soient trouvées rapidement, sans toutefois remettre en cause les objectifs de stabilité monétaire et, à long terme, d'union monétaire et économique.

Circonspection aussi parce qu'il faut tenir compte des difficultés structurelles de notre économie, qui affectent aussi notre secteur, et parce qu'à la veille d'un scrutin très important, l'incertitude prévaut quant à la politique du prochain gouvernement concernant ces mêmes difficultés.

## **La compétitivité reste au cœur du débat**

La compétitivité reste au cœur du débat. Il faut s'attaquer intelligemment à une réduction des coûts salariaux. Toute solution valable à long terme doit passer

\* Fédération des Industries Chimiques de Belgique, Square Marie-Louise, 49, 1040 Bruxelles, Belgique. Tél. : +32 (2) 238.97.11. Fax : +32 (2) 231.13.01.

Allocution présentée à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération des Industries Chimiques de Belgique (10 mai 1995).

par une réforme durable et équitable de la sécurité sociale qui, dans son état actuel, pèse de façon excessive, à la fois à travers les charges dites sociales et l'imposition, aussi bien sur le revenu que sur le coût de ceux qui travaillent. Je ne veux pas entrer ici dans le détail du débat. Je me bornerai à attirer l'attention sur quelques points qui me paraissent essentiels :

- l'effort principal doit porter en premier lieu sur les dépenses où, sans toucher à l'essentiel, un dégraissage et une plus grande sélectivité sont possibles et doivent être opérés ;

- il faut que le financement des piliers, qui ne sont pas directement liés au travail, tels que les allocations familiales et les soins de santé, repose sur une autre base que le seul facteur travail ;

- en ce qui concerne le financement, les systèmes alternatifs éventuels ne doivent pas peser sur le capital investi ou la consommation d'énergie, ce qui ne serait que déplacer le problème au lieu de le résoudre ;

- il faut que le statut des cadres, qui constituent l'épine dorsale de nos entreprises, soit revalorisé, notamment en réintroduisant les plafonds de cotisation et en stimulant davantage ce que l'on appelle les deuxième et troisième piliers en matière de pension.

- la répression de la fraude sociale n'apportera pas seulement des économies mais elle peut mettre fin à un préjudice à la libre concurrence et aux entreprises qui opèrent *bona fide*.

### **Problème de l'emploi. Contribution des accords sectoriels**

Le problème de l'emploi reste crucial. Il est lié au coût du travail certes, pas exclusivement, mais néanmoins de façon décisive. Les nécessités de la compétitivité ont imposé des restructurations en profondeur. Durant trois années consécutives, l'emploi a régressé dans notre secteur. Nous espérons qu'en 1995, il se stabilisera à la faveur de la reprise conjoncturelle.

Nous nous réjouissons d'avoir pu conclure - et nous étions le premier secteur à le faire en Belgique - des accords sectoriels avec les partenaires sociaux tant ouvriers qu'employés pour la période 95-96. Ils constituent l'aboutissement d'un dialogue constructif avec

les représentants des travailleurs, qui était animé de l'objectif, commun et prioritaire, de trouver des formules destinées à relancer le recrutement, et notamment des jeunes. Nous le considérons aussi comme l'amorce d'un dialogue prolongé sur diverses matières plus structurelles qui ont été convenues dans nos accords, dialogue qui aura lieu au sein de groupes de travail dont les travaux vont commencer incessamment. Nous voulons appliquer loyalement ces accords. Nous espérons trouver une même détermination et une même bonne foi au niveau des négociations sur le terrain des entreprises et des sous-secteurs.

### **La taxation CO<sub>2</sub>**

Elle est inacceptable pour l'industrie chimique. Celle-ci est prête à s'engager davantage dans des programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Alors que sur le plan européen, la taxation CO<sub>2</sub> a été réorientée, le débat resurgit sur le plan national, à la fois pour des raisons écologiques et financières. A maintes reprises, nous avons contesté le bien-fondé d'une telle taxation, qui dégraderait encore la compétitivité de notre secteur, grand consommateur d'énergie. Plusieurs arguments plaident contre cette taxation unilatérale à laquelle nous restons fondamentalement opposés. Je n'en citerai que deux :

- les entreprises intensives en énergie seront tentées de se délocaliser à terme vers des régions où les contraintes environnementales sont moins restrictives : ceci n'est pas de nature à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> au niveau mondial, c'est le moins qu'on puisse dire ;

- cette taxation sera destructrice d'emplois et cela en termes nets pour l'économie belge.

Nous ne voulons pas ignorer la problématique des émissions de CO<sub>2</sub>, même si, sur le plan scientifique, les opinions restent partagées. A cet effet, nous avons non seulement proposé mais mis en œuvre une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie et qui est adoptée par la grande majorité des entreprises de notre secteur. Nous voulons maintenir le dialogue avec les autorités compétentes en vue de conclure des accords qui fixent des objectifs d'utilisation rationnelle.

### **Le débat écologique est empreint de plus de rationalité et de pragmatisme**

Dans le débat écologique global, nous constatons avec satisfaction qu'une certaine rationalité se fait progressivement jour et que, de plus en plus souvent, les décideurs politiques font la distinction entre l'objectif économique, les contraintes écologiques et le choix de l'instrument le plus adéquat pour concilier ces deux éléments en vue d'un développement durable.

Dans le dossier des écotaxes, grâce au réalisme dont a fait preuve la commission de suivi, des progrès ont été réalisés. L'approche pragmatique l'a emporté sur l'attitude irréfléchie et arbitraire des signataires des accords de la Saint Michel. Nous continuerons à soutenir des propositions alternatives à la législation sur les écotaxes, notamment celles de Fost Plus pour les déchets des emballages ménagers.

### **La prévention est la plus sûre des politiques**

Tous les débats de ces dernières années ont encore mieux fait apparaître la nécessité stratégique, pour notre secteur, de mettre en œuvre un éventail de solutions adaptées et rationnelles aux problèmes des déchets de matières plastiques. Sans vouloir sous-estimer les efforts déjà accomplis sur ce plan, nous voulons accélérer le mouvement. Notre conseil d'administration traite pour le moment le projet de création d'un organisme, financé par les entreprises concernées, et qui, analogue à celui de Valorplast en France, a pour objectif la valorisation des matières plastiques.

Sur le plan de l'écologie comme de la sécurité et de l'hygiène, la prévention est la plus sûre des politiques. C'est toute la philosophie du programme de «Responsible Care». Ce programme, qui constitue une de nos priorités, est entré dans une phase d'approfondissement et d'accélération. Le Responsible Care doit avoir une place stratégique comparable à celle de la qualité totale. Je pose la question : le management de la qualité totale est-il pensable sans le Responsible Care ? Nous allons à l'instant attribuer le premier Award Responsible Care de l'industrie chimique belge. Cette initiative souligne toute l'importance que nous accordons à ce programme qui

stimule les performances réalisées dans ce domaine.

En 1994, nous avons fêté le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des Industries Chimiques. A cette occasion, nous avons décrit notre industrie comme une industrie de croissance et porteuse d'avenir. Nous avons également évoqué les défis que nous devrions relever afin de garder une industrie chimique forte et performante en Belgique.

### **Une meilleure communication et une plus forte crédibilité restent un défi majeur pour notre industrie**

Parmi ces défis, je veux aujourd'hui particulièrement souligner celui de la communication et de la crédibilité, qui sont deux concepts déterminants pour l'image de l'industrie chimique aussi bien aux yeux du grand public que de nos propres collaborateurs. Une image correcte ne s'obtient pas d'elle-même : elle se conquiert par le biais d'efforts considérables et ciblés. Il faut la créer.

A cet effet, nous mettons en œuvre des ressources supplémentaires. Pour la première fois, des journées portes ouvertes à l'échelon régional seront organisées simultanément dans de nombreuses entreprises. Les 23 et 24

septembre 1995 en Flandre et, en 1996, en Wallonie. Nous voulons ainsi témoigner de notre volonté de dialoguer et de communiquer avec la population avoisinante et avec tous ceux qui s'intéressent à nos activités.

Le débat que nous avons organisé aujourd'hui est destiné à encore mieux nous sensibiliser sur le thème de la communication et de la crédibilité dans la mesure où les différentes facettes de cette question seront mieux mises en lumière. Je voudrais remercier le ministre, M. Mark Eyskens, d'avoir accepté d'animer ce panel ainsi que chacun de ceux qui y contribuent.

### **Messages aux responsables politiques**

Enfin, à la veille des élections législatives, nous voudrions nous adresser aux responsables politiques de notre pays en leur livrant encore deux messages :

#### **Chaque pays a la monnaie qu'il mérite et non celle qu'il rêve d'avoir**

- Nous avons toujours défendu une politique de monnaie forte, c'est-à-dire une politique monétaire rigoureuse ; seulement, une telle politique n'est possible que si une rigueur interne est appliquée dans tous les compartiments

de l'économie. La monnaie ne commande pas à l'économie. A la longue, la monnaie est le reflet de la qualité de la gestion de l'économie et des finances. Chaque pays a la monnaie qu'il mérite et non pas celle qu'il rêve d'avoir.

#### **La stabilité du cadre institutionnel et juridique est indispensable**

- Nous lançons un appel pour une stabilité du cadre institutionnel et juridique qui régit les activités économiques. L'instabilité n'est pas propice à l'investissement et constitue un frein au pouvoir attractif de la Belgique pour les investisseurs étrangers.

L'industrie chimique belge, dans toutes ses composantes sectorielles et régionales, souhaite une telle stabilité. Elle estime qu'il faut jouer loyalement le jeu dans le cadre des institutions existantes déjà suffisamment complexes en elles-mêmes.

Tous les discours déstabilisateurs sont contreproductifs. La compétition économique impitoyable à laquelle nous devons faire face se joue sur le plan continental et intercontinental et non régional et encore moins local.

SFC

Division Chimie du solide

## **Vth European Conference on Solid State Chemistry**

**Le Corum-Montpellier**

**4-7 septembre 1995**

Renseignements : Secrétariat «Vth European Conference on Solid State Chemistry», Réf. : H 373, Laboratoire de physicochimie des matériaux solides, Université de Montpellier II, CC003, 2, place E. Bataillon, 34095 Montpellier Cedex 5. Tél. : 67.14.33.43. Fax : 67.14.42.90.